

## COMPTE-RENDU

### Séance du Conseil Municipal du 18 février 2022

L'an deux mille vingt-deux et le dix-huit février à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Galan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, et sous la présidence de Martine LABAT, Maire.

Présents : Martine LABAT, Serge HOLUBOWICZ, Jean-Yves BOUSSIER, Jean BRILLOUET, Laurent LAPEYRE, William SOYER, Jean-Claude MORLAIS, Geoffrey LORIN-BIRD, Christian STREET, Jean-Marie CAZENAVE, Claire BOUSSIER.

Absente excusée : Dona BASTIN – Procuration à Jean-Claude MORLAIS

Secrétaire de séance : Jean-Yves BOUSSIER

#### **1. Détermination du nombre d'adjoints :**

Suite à la démission de Mme RIVAL, 1<sup>ère</sup> adjointe, et de Mme LAGLEYZE, 2<sup>ème</sup> adjointe, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de supprimer deux postes d'adjoints. Cette suppression modifie l'ordre du tableau du Conseil : les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> adjoints se trouvent promus respectivement au rang de 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> adjoints.

#### **2. Mise à jour du tableau du conseil municipal :**

Suite à l'arrivée de Messieurs LORIN-BIRD, STREET, CAZENAVE et Madame BOUSSIER, le tableau du Conseil Municipal est mis à jour :

Fonction	NOM, PRENOM
Maire	LABAT Martine
Adjoint au Maire	HOLUBOWICZ Serge
Adjoint au Maire	BOUSSIER Jean-Yves
Conseiller Municipal	BRILLOUET Jean
Conseiller Municipal	LAPEYRE Laurent
Conseiller Municipal	SOYER William
Conseiller Municipal	BASTIN Dona
Conseiller Municipal	MORLAIS Jean-Claude
Conseiller Municipal	LORIN-BIRD Geoffrey
Conseiller Municipal	STREET Christian
Conseiller Municipal	CAZENAVE Jean-Marie
Conseiller Municipal	BOUSSIER Claire

#### **3. Indemnité de fonction des adjoints :**

Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas changer le taux de l'indemnité due aux adjoints : Il est de 6% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

#### **4. Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal :** à l'unanimité, le Conseil décide de reprendre la délibération du 5 juin 2020 donnant délégation de certaines compétences au Maire. Le premier adjoint est autorisé à remplacer provisoirement le Maire dans la plénitude de ses fonctions, en cas d'absence ou d'empêchement.

Contrats de location : il n'y a pas lieu de donner une autorisation de signature à un conseiller.

## **5. Composition des commissions municipales :**

### **Commission d'appel d'offres :**

Titulaires : J.Y. BOUSSIER, S. HOLUBOWICZ, C. STREET

Suppléants : G. LORIN-BIRD, J.M. CAZENAVE, J.C. MORLAIS

### **Caisse des Ecoles :**

L. LAPEYRE, J.C. MORLAIS, C. BOUSSIER, J. BRILLOUET, C. STREET, J.M. CAZENAVE, S. HOLUBOWICZ.

CLAVAP (Commission Locale de l'Aire de Mise en Valeur du Patrimoine) :

J.C. MORLAIS, G. LORIN-BIRD, D. BASTIN

## **6. Correspondant SDE, Défense :**

**Syndicat Départemental d'Energie :** Titulaire : L. LAPEYRE. Suppléant : J.Y. BOUSSIER

**Défense :** C. BOUSSIER.

## **7. Syndicat AEP Hountagnère :**

Titulaires : J. BRILLOUET, L. LAPEYRE, J.Y. BOUSSIER

Suppléants : W. SOYER, G. LORIN-BIRD, J.M. CAZENAVE

## **8. Demande de subventions :**

A. Financement du city stade : le Conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à demander des subventions DETR, DSIL, FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire), ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine), CAF, Région Occitanie, Union Sport et Cycle.

D. BASTIN propose simplement l'installation d'un panier de basket et la réfection du revêtement du fronton. Une visite sur site est proposée le samedi 26 février à 11h afin de déterminer l'emplacement du City-stade.

B. Remplacement des fenêtres du cabinet infirmier (le remplacement des fenêtres de l'étage avait été fait l'an dernier) : le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à faire une demande de DETR et DSIL.

C. Travaux église : en plus de la DRAC, Madame le Maire propose de demander des aides auprès du Département, de la Région et de l'Etat, plus des associations pour la défense du patrimoine. Le Conseil donne son accord à l'unanimité. Les travaux de mise en état du paratonnerre seront inclus.

D. Mairie : réflexion sur l'isolation et la rénovation thermique du bâtiment. Des devis vont être demandés.

## **9. Commissions internes :**

**Action sociale, cantine, solidarité, personnes âgées, personnes handicapées, sanitaire, PCS, personnel**

C. STREET, W. SOYER, J.Y. BOUSSIER, M. LABAT

**Information communication, site internet, bulletin municipal :**

W.SOYER, C. BOUSSIER, M. LABAT

**Animation, culture, tourisme, commerces, marchés, réceptions :**

L. LAPEYRE, S. HOLUBOWICZ, D. BASTIN, C. STREET

**Environnement, patrimoine, développement durable, fleurissement, ONF, gestion des déchets :**

D. BASTIN, C. STREET, J.C. MORLAIS, G. LORIN-BIRD

**Associations, comité des fêtes :**

L.LAPEYRE, W. SOYER

**Sport, infrastructures sportives :**

J. BRILLOUET, J.M. CAZENAVE, J.Y. BOUSSIER, L. LAPEYRE

**Voirie communale, travaux, mobilier urbain, sécurité routière :**

J. BRILLOUET, J.M. CAZENAVE, L. LAPEYRE

**Station d'épuration :**

L. LAPEYRE, G. LORIN-BIRD, J.C. MORLAIS

**Cimetière :**

J.Y. BOUSSIER, C. STREET

**Logements communaux :**

S. HOLUBOWICZ, L. LAPEYRE, J.Y. BOUSSIER, C. BOUSSIER

**Economie – Projets – Subventions :**

W. SOYER, C. STREET, J.Y. BOUSSIER, J.M. CAZENAVE

**10. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

Repas en commun : proposition d'aller au SANDIKALA. Madame le Maire va demander une offre de repas de groupe. Mais nous devons attendre la fin du Pass Vaccinal, puisque certains ne l'ont pas...

J.M. CAZENAVE propose d'étudier l'installation d'un feu tricolore aux entrées de Galan. Ce feu passe au vert si le véhicule arrive à la bonne vitesse. A étudier... J.C. MORLAIS demande plus de précisions sur le dossier sécurité routière

C. STREET : Les pigeons sont très nombreux et font beaucoup de dégâts. L'idée d'installer un pigeonnier est lancée (ancien couvent ? place des Ormeaux ?). Les membres de la commission environnement vont visiter des communes avec pigeonniers afin d'étudier la faisabilité pour GALAN. Ce pourrait être construit par les agents municipaux.

Il nous informe qu'un galanais a fait brûler pendant plusieurs heures des plastiques et autres détritrus, en plein centre-ville. Ceci est absolument interdit, nous allons le rappeler dans le bulletin municipal.

7 Août 2022 : Fête de la Tourte toute la journée, avec marché aux producteurs, concours de la meilleure tourte, animations variées, exposition de tracteurs de 12h à 15h, etc... La Confrérie de la Tourte y fera ses premiers pas.

ONF : en 2021, les recettes de vente de bois ont couvert les dépenses. Le gyrobroyage des ronciers à Lacassagne n'est sans doute pas nécessaire.

L.LAPEYRE : depuis les dernières pluies, il y a beaucoup de branches et de cailloux dans les rivières, que ce soit à Cazeneuve, Hout Hérède ou au pont du Moulin. L'organisme référent a été prévenu.

Ecole communale : les vacances sont les bienvenues, car beaucoup de cas de Covid, tant chez les enfants que chez le personnel communal et enseignants. Cela devrait rentrer dans l'ordre à la rentrée.

Bulletin Municipal : c'est l'affaire de tous, toutes les propositions d'articles sont les bienvenues

Fin de séance à 23h

